

Rythmes scolaires : la CGT et SUD refusent une dégradation supplémentaire des conditions de travail des personnels !

Le Ministère de l'Éducation nationale a reçu, ce 5 décembre, les organisations syndicales pour présenter le projet « définitif » de la réforme des rythmes scolaires.

Il apparaît clairement que **cette réforme se fait à moyens constants et avec le plus profond mépris des conditions de travail et de vie des personnels :**

- **Augmentation de l'amplitude de travail** avec une demi-journée supplémentaire devant les élèves et le report de fait au mercredi après-midi ou au samedi matin des formations, animations et réunions de concertation.
- **Atteinte à leur niveau de vie** liée à cette demi-journée supplémentaire (frais de transport, de garde d'enfants...) sans qu'aucune compensation financière ne soit prévue, alors que ces mêmes personnels ont subi depuis 10 ans une baisse considérable de leur niveau de vie.
- **Difficultés supplémentaires dans l'organisation des temps partiels**, tant pour les enseignant-es qui en prennent que pour celles et ceux qui complètent ces temps partiels.

En préalable à toute éventuelle réforme des rythmes, nous revendiquons :

- **Une réduction du temps de travail** de tous les personnels.
- **L'abrogation du dispositif d'aide personnalisée**, même réaménagé, et la **reconstruction de dispositifs RASED complets.**
- **Une diminution des effectifs** maximum par classe.

Vincent Peillon porte une lourde responsabilité dans ce qui sera une dégradation supplémentaire des conditions de travail des personnels du 1er degré.

La CGT Educ'action et SUD éducation n'acceptent pas le dispositif prévu et appelleront les personnels à agir.

Le 7 décembre 2012